

Les Nouvelles

de

L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(chez les Editions F.-X. de Guibert) 10 rue Mercœur, 75011 Paris
 associationjeancarmignac@hotmail.com
www.abbe-carmignac.org

“Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main.”

J. Carmignac

n° 67 - septembre 2015

Attention Assemblée Générale le samedi 3 octobre : voir pages 11-12

Editorial

La lettre prophétique de Saint Jean

Cette association se bat courageusement pour défendre l'historicité des Evangiles en s'inspirant de la grande et valeureuse œuvre de l'abbé Carmignac. Et défendre l'historicité des Evangiles signifie lutter contre les faux docteurs imbus de doctrines modernistes qui depuis longtemps sévissent malheureusement même au sein de l'Eglise. En relisant récemment la première Lettre de Saint Jean, j'ai été fortement frappé par la manière dont cet écrit s'élève contre ceux qu'il appelle sans ménager ses termes des « antéchrist », qui, selon ses propres mots « sont sortis d'au milieu de nous, mais n'étaient pas des nôtres », ce qui convient parfaitement à la situation de l'Eglise aujourd'hui et apparaît comme une déclaration contre le modernisme, d'une extraordinaire actualité. Le modernisme du temps de Saint Jean s'appelait gnose, mais le modernisme sous toutes ses formes actuelles, n'est pas autre chose que la gnose de notre temps. Une des formes les plus terribles de la gnose moderne est l'exégèse qui se prétend scientifique et qui s'appuie sur la méthode historico-critique. Celle-là même qui, dans ses formes extrêmes a prétendu séparer complètement le Christ de l'histoire de Celui de la foi, mais qui, de toute façon, dans toutes ses formulations nie que les Evangiles nous transmettent ce que Jésus-Christ a vraiment dit et fait. Or le Concile Vatican II, lui-même, dans le *Dei Verbum*, affirme que « les quatre Evangiles, dont la Sainte Mère Eglise atteste sans hésiter l'historicité, transmettent fidèlement ce que Jésus le Fils de Dieu a réellement fait et enseigné ». Le Concile l'affirme en dépit du fait qu'il est truffé aussi de l'esprit d'exégèse moderne et par conséquent extrêmement ambigu dans d'autres passages. Mais c'est le Pape de l'époque, Paul VI, qui a imposé d'autorité cette formule aux Pères conciliaires.

1... Editorial : La lettre prophétique de Saint Jean par Giovanni Ceruti

3... Les Evangiles fondés sur des témoignages oculaires par Peter Williams (dernière partie)

5... Le Tombeau de Saint Pierre II par Joseph Richardson (fin)

8... Linceul de Turin : La Flagellation de l'Homme Jésus par Flavia Manservigi

10... Un Problème philologique qui touche à la Théologie par Antoine Luciani

11... Assemblée Générale du 3 octobre

12... Cotisations et réduction d'impôts

13... Les « flagra » métalliques et leur trace sur le Linceul de Turin

Eh bien – comme si son auteur était déjà bien conscient de ce qui, presque deux mille ans plus tard, allait être écrit par des « princes de la Sainte Eglise Romaine », comme on les appelait autrefois - la première lettre de Saint Jean dévoile toute l'absurdité des théories de nos savants exégètes, en soulignant avec une force extraordinaire, que le témoignage de ceux qui, comme lui et les autres apôtres, ont donné de ce que Jésus-Christ a dit et fait pendant sa vie terrestre, est l'attestation vraie et authentique de ceux qui ont entendu, vu, contemplé et touché de leurs mains pour utiliser ses propres mots.

« Ce qui était depuis le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos propres yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie (parce que la vie s'est manifestée, et que nous l'avons vue et nous l'attestons... », etc.)

Voilà ce que dit expressément la lettre de Saint Jean. Evidemment chacun reste libre de ne pas croire. Jésus-Christ a donné mandat à l'Eglise de prêcher son Evangile, non de l'imposer à qui que ce soit. Mais comment peut-on affirmer être un disciple du Christ, et ce qui est pis, membre de la hiérarchie ecclésiastique, et ensuite nier en substance ce que Saint Jean affirme avec tant de force et de conviction ? On objectera que la lettre de Saint Jean n'est pas un évangile... Mais les Evangiles, selon une tradition ininterrompue qu'en réalité il n'y a pas de raison de nier, que sont-ils d'autre que la mise par écrit de la prédication des apôtres, de Matthieu, de Jean, de Pierre (puisque Marc est son traducteur) ? Luc seul n'est pas un apôtre, mais ce n'est pas par hasard que celui de Luc est l'unique Evangile à avoir un préambule qui justifie l'authenticité historique de ce qu'il rapporte.

Mais revenons à la lettre de Saint Jean. Elle affirme, toujours avec une extraordinaire vigueur, la réalité de Dieu en tant qu'Amour et la nécessité pour un chrétien de vivre selon la loi de la charité fraternelle. Et ceci semblerait pouvoir se concilier avec certaines tendances modernistes inclinées à couper les aspects doctrinaux de la « praxis », qui serait finalement la seule qui compte. Mais Saint Jean relie étroitement les deux choses, quand il affirme "Or ceci est son commandement : que nous croyions dans le nom de son Fils Jésus Christ, et que nous nous aimions les uns les autres, comme il nous l'a commandé ». Et plus loin il affirme même l'importance prioritaire et absolue d'avoir une idée exacte de qui est Jésus-Christ, conformément à la réalité de Sa Nature, allant jusqu'à traiter d'« antéchrist » quiconque « divise Jésus », c'est-à-dire celui qui nie que Jésus est vrai homme et vrai Dieu, ainsi que l'a toujours affirmé la tradition chrétienne. Evidemment pour lui tout ceci n'est pas quelque chose d'abstraction doctrinale, mais est la base qui permet d'être et d'agir vraiment en disciple du Christ. Assurément les frissons vous saisissent en lisant la condamnation péremptoire de Saint Jean, en la comparant aux thèses christologiques qui règnent dans la théologie moderne, qui sont enseignées dans les séminaires, qui remplissent les écrits d'éminents évêques et cardinaux... Combien sont-ils les antéchrists dans l'Eglise d'aujourd'hui ?

Une dernière remarque mérite d'être tirée de la lettre que nous sommes en train d'examiner. Il y a, en elle, une nette opposition entre les disciples du Christ et le monde. Le monde y est considéré comme sous le pouvoir de Satan. Et Jésus-Christ, y est-il expressément affirmé, est venu pour vaincre Satan et triompher du monde. Mais que reste-t-il de tout cela dans la théologie aujourd'hui dominante, pour laquelle Satan souvent n'est qu'un symbole, si ce n'est un résidu d'une mythologie dépassée ? Constatons que le Pape François parle souvent du démon et de la nécessité de lutter contre ses tentations. Mais ne s'agirait-il pas ici aussi simplement d'une façon symbolique de parler ?

Les Évangiles fondés sur des témoignages oculaires : Nouvelles preuves (neuvième et dernière partie)

Ici se termine la conférence du Docteur Peter Williams dont vous pourrez trouver le film sur ce lien :

<http://www.amara.org/en/videos/XxufLBiSwYkC/info/lecture-dr-peter-williams-new-evidences-the-gospels-were-based-on-eyewitness-accounts/>
(Cliquer sous l'image sur « English » puis choisir « French »).

Encore une fois le Docteur Williams nous met en face de tout petits détails passant inaperçus dans l'Évangile mais qui, bien examinés, démontrent leur historicité. Nous remercions de nouveau l'auteur non seulement de nous avoir autorisés à reproduire sa conférence mais surtout de l'avoir faite de façon si démonstrative et attractive et nous lui disons au revoir dans l'espoir d'une prochaine publication.

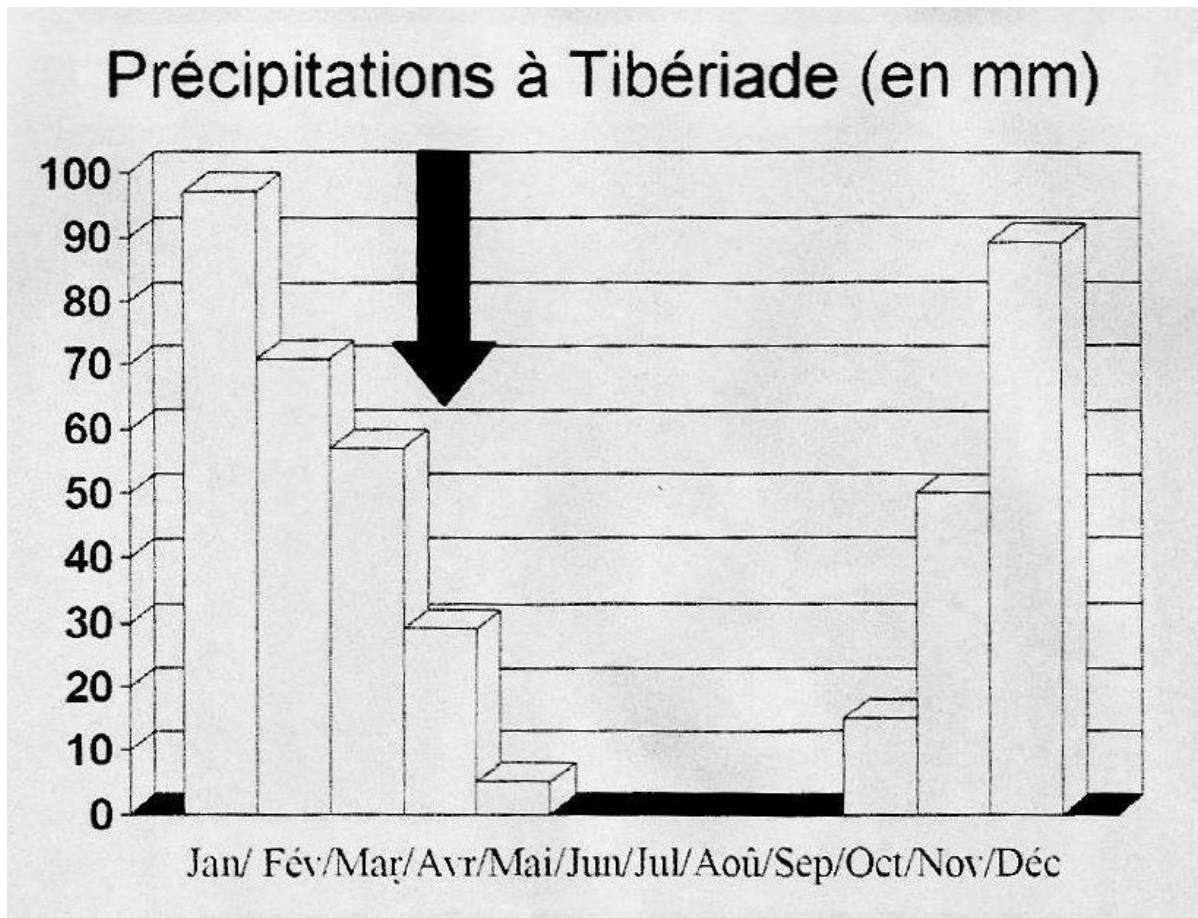
Nous allons maintenant regrouper nos "examens" sur un passage de l'Évangile. Très peu d'événements sont racontés à la fois dans les quatre Évangiles : la Passion évidemment ou l'entrée triomphale à Jérusalem. Mais le miracle qui est rapporté dans chacun des quatre d'entre eux, est celui de Jésus qui nourrit cinq mille personnes. Évidemment il est impossible de prouver quoi que ce soit à qui refuse de croire qu'un miracle a eu lieu. Personne ne le peut. Mais nous pouvons nous demander ceci : l'histoire de la multiplication des pains pour cinq mille personnes vient-elle d'un observateur proche ou éloigné de l'événement ?

Commençons par les chiffres. Comment compte-t-on cinq mille personnes ? Ces «cinq mille» pouvaient-ils simplement être le résultat d'une comptabilité trop optimiste de la part des disciples ? Pour répondre, Marc et Luc nous parlent du dénombrement de cette foule. Marc VI, 39-40: «Alors il leur commanda de les faire tous asseoir par groupes sur l'herbe verte et ils s'assirent par groupes de cent et de cinquante.» et Luc IX, 14-15: «Or, il y avait environ cinq mille hommes. Jésus dit à ses disciples : Faites-les asseoir par groupes d'environ cinquante.» Donc avec douze disciples et cinq mille hommes, cela fait un peu moins de cent groupes, soit huit groupes par disciple. Peut-on croire que les disciples étaient incapables de compter jusqu'à huit ? Ils n'étaient après tout que collecteurs d'impôts ou pêcheurs pourrait dire un sceptique irréductible !

Examinons la description de cet épisode plus en détail : Marc et Jean font un commentaire à propos de l'herbe. Marc dit qu'il y avait de «l'herbe verte» et Jean «beaucoup d'herbe». Est-ce juste un détail fabriqué pour rendre l'histoire plus "vraie" ou est-ce la remarque d'un témoin oculaire ? Marc relate « Car il y avait beaucoup d'allants et venants » mais il ne nous dit pas pourquoi il y avait tant de va-et-vient. De son côté Jean, lui, nous dit «Or, la Pâque était proche, la fête des Juifs.» En mettant ces deux informations ensemble, l'une explique l'autre. Pour la Pâque les foules se déplaçaient. Et Jésus appelle ses disciples à se reposer à part. Ensuite, dans l'Évangile de Jean, nous voyons Jésus se tourner vers Philippe pour lui demander où acheter du pain. Pourquoi choisit-il Philippe parmi tous les disciples ? L'Évangile de Jean ne le dit pas. Par la suite nous voyons, toujours dans le même Évangile, Philippe répondre et André également. Pourquoi ? L'Évangile de Jean ne nous l'explique pas. Mais l'Évangile de Luc, lui, nous apprend que le miracle a eu lieu à Bethsaïde et l'Évangile de Jean que Philippe et André étaient de Bethsaïde.

Si je lis l'Évangile de Jean tout seul, tout cela n'a pas vraiment de signification. Ces informations sont déconnectées. Mais si d'un coup l'information s'insère à partir de Luc, ces précisions prennent un sens. Jésus se tourne vers quelqu'un qui connaît l'endroit et lui demande où acheter du pain. Cet homme et un autre homme lui répondent. C'est tout à

fait logique. Même le petit détail, dans Jean, qui nous dit qu'il s'agissait de miches d'orge a du sens : Cela correspond parfaitement avec la période de la Pâque, qui tombe juste après la récolte de l'orge.



Nous pouvons nous poser une autre question... L'herbe peut-elle réellement avoir été verte ? Référons-nous à un graphique des précipitations d'une ville avoisinante : Tibériade. Nous pouvons regarder quand avait lieu la Pâque, et constater que c'est à ce moment que viennent d'avoir lieu les six mois les plus pluvieux. L'herbe pouvait naturellement avoir été verte.

Concluons : Toutes ces choses s'assemblent et construisent, rationnellement parlant, un récit vraisemblable, crédible. Il n'a pas été inventé par quelqu'un qui vivait bien loin de la région.

Un fait remarquable à propos des miracles de Jésus, c'est qu'on lui en a attribué un si grand nombre, et qu'ils sont racontés d'une façon si naturelle, sans exaltation, que même les adversaires du christianisme, d'abord les opposants juifs, et par la suite les opposants païens, ne niaient pas qu'il ait fait des miracles. Ils débattaient seulement de la source du pouvoir qui lui était donné.

Certains pensent que les miracles attribués à Jésus sont le résultat d'un processus graduel, que les chrétiens exagéraient les comptes et que par amplification, progressivement, Jésus a été décrit comme un homme de beaucoup de miracles. Le problème, c'est qu'énormément de miracles lui ont été attribués et que pour chacun d'eux il aurait fallu suivre ce processus. Un autre problème est que le mécanisme du téléphone arabe ne déforme pas l'information de façon sélective. Vous ne pouvez en aucune

manière avoir un manque d'attention sur la question de savoir si un miracle est arrivé et une énorme attention sur des questions de moindre importance, des détails secondaires. C'est impossible. Il est plus probable que l'information majeure soit confirmée et les détails mineurs modifiés. Alors comprenez ceci : si les Evangiles ont correctement transmis les petits détails, n'est-il pas raisonnable de penser qu'ils sont fiables sur les grands détails ? Tout cela vient former de bonnes raisons pour dire que oui, nous avons vraiment affaire à quelque chose de réel. Evidemment notre sceptique irréductible pourra toujours trouver quelque réplique. Il aura toujours une réponse à tout, mais cela ne veut pas dire que cette réponse soit juste. Cependant si vous attribuez les Evangiles à un complot, ou à l'incompétence d'inventeurs d'histoires qui nous donnent de faux détails, ils n'ont pas l'aspect auquel vous pourriez vous attendre. S'ils étaient le produit d'un récit très éloigné des événements non plus. Si bien que la recherche sur l'authenticité des Evangiles pourrait être comparée à une course de haies. Sur chacune des haies, le texte des Evangiles aurait pu trébucher, sur chacun de ces petits détails il aurait pu se tromper. Et pourtant ils sont constamment exacts, alors que d'autres écrits prennent mal ces haies et tombent.

Pour nous résumer : Deux explications sont tentées pour expliquer le Christianisme. L'une consiste à dire que les premiers chrétiens se sont trompés car ils étaient complètement incompétents, qu'ils ne s'intéressaient tout simplement pas aux vétilles. Et l'autre explication est la théorie de la conspiration selon laquelle ils étaient très intelligents, et ont manipulé leurs récits pour qu'ils semblent vraiment authentiques, mais qu'ils ne le sont pas. Ces deux versions sont fondamentalement en rupture l'une avec l'autre. Ce n'est pas que je ne puisse jamais combiner un petit peu de l'une avec un petit peu de l'autre. Mais au fond, de toute façon, ce sont deux visions différentes. Pourquoi ne pas prendre le juste milieu ? Les chrétiens étaient simplement des gens comme les autres, pas plus intelligents ni plus bêtes que la moyenne, des gens ordinaires, qui disent ce qu'ils pensent avoir vraiment eu lieu.

Peter Williams

Le Tombeau de Saint Pierre II

(Fin de la 2^{ème} partie : *The grave of Saint Peter*)

<http://lonelypilgrim.com/2012/05/15/the-grave-of-st-peter/>

Et voici la fin des articles de Monsieur Richardson sur le tombeau de Saint Pierre, dont vous pourrez trouver l'original sur le site ci-dessus mentionné. Rappelons que nous avons publié la troisième et dernière partie dans les numéros 61 et 62, puis, voyant le succès qu'elle obtenait nous avons publié (n^{os} 63, 64, 65) les deux précédentes que nous terminons avec ce numéro. Nous remercions beaucoup Monsieur Richardson de nous avoir offert des informations de cette qualité et de nous avoir autorisés à les reproduire dans nos Nouvelles.

En palpant de ses mains à l'intérieur de la niche dans les fondations du Mur Rouge, Kirschbaum découvrit des os : non dans la tombe elle-même, mais à l'intérieur d'un de ses côtés. Il les passa avec précaution à ses collègues. Plus tard, l'équipe offrira solennellement sa découverte au Pape Pie. En dépit de leur bagage universitaire, il était difficile pour les archéologues de ne pas présumer que ces os pourraient être ceux de Saint Pierre. C'était en 1942. Le médecin du pape, après un examen rapide, déclara que

les os étaient ceux d'un homme de plus de soixante-dix ans de solide constitution. Les os allaient rester pendant des années dans des boîtes en plomb dans les appartements privés du pape. Elles ne seront pas analysées soigneusement par un médecin légal avant 1956. Durant les années intermédiaires, en 1949, la presse allait sauter sur la rumeur que les os de Saint Pierre avaient été découverts. Un an plus tard, le Pape Pie annonça publiquement que la tombe de Saint Pierre avait de façon absolue été découverte, et que des os avaient été trouvés, leur identité non confirmée.

Les archéologues allaient continuer leurs fouilles pendant sept autres années, jusqu'en 1950. Ils examinèrent soigneusement et reconstituèrent le *Tropaion* et sa tombe centrale, aussi bien que les nombreuses tombes du secteur environnant, et leurs liens avec la nécropole sous-jacente. La partie qui contenait le Mur Rouge et le *Tropaion*, appelé cimetière P, était surélevée par rapport aux autres parties de la nécropole à cause de la pente de la colline. Derrière le Mur Rouge, une ruelle appelée le Clivus, descendait d'une autre zone de tombes et allait à deux autres chambres funéraires.

Le cimetière P avait une longue histoire de sépultures, les tombes se superposaient les unes les autres, avec le sol des parages remonté pas mal de fois. Mais la tombe centrale, que ceux qui faisaient les fouilles datèrent de la deuxième moitié du premier siècle, a toujours été maintenue et préservée. Un certain nombre de tombes semblaient avoir été placées avec l'intention d'être aussi proches que possible de la tombe centrale – peut-être s'agissait-il de celles de papes successifs ? Finalement, au milieu du deuxième siècle, le Mur Rouge et le Clivus furent construits, et le *Tropaion*, s'étendant à partir du Mur Rouge, fut érigé au-dessus de la tombe centrale.

Kirschbaum, écrivant en 1957, appela cette tombe « la tombe ayant la plus riche tradition de la Chrétienté occidentale. » En racontant « l'évolution historique » de la tombe, il remarqua que la notion même allait à l'encontre de l'idée d'une tombe (Kirschbaum 120-121) :

Normalement, les tombes n'ont pas d'histoire, pas même l'histoire de leur développement. Si des tombes ont une histoire quelconque, c'est l'histoire de leur déclin. Il n'y a pas d'être vivant qui soit capable de grandir, à partir de petits débuts, en envergure et en force. Les tombes sont de vrais symboles de mort. Comme les corps qu'elles cachent, elles peuvent seulement se délabrer. Leur zénith est au départ, ce qui vient ensuite est désintégration. Ce n'est pas seulement vrai pour les modestes tombes d'ordinaires mortels qui durent à peine le temps de deux ou trois générations, c'est tout aussi vrai pour les plus hautains monuments funéraires, les pyramides royales d'Égypte ou les gigantesques mausolées de la Rome impériale. Tout ce qui reste est une ombre affreuse de leur magnificence d'autrefois.

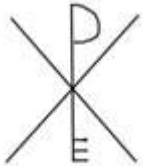
“Peu de tombes ont dépassé ce rythme intérieur de mort et de désintégration. Et celles-ci ne sont pas celles des puissants de ce monde mais celles de saints, qui même après leur mort vivent dans le monde avec une mystérieuse efficacité. Parmi elles, cette tombe apostolique avec ses remarquables et mystérieux pouvoir et influence qui se développent au long des siècles.

Certainement, la vénération manifestée vis-à-vis de cette tombe, depuis le jour même de sa réalisation, l'a signalée comme le lieu de repos de quelqu'un d'une importance particulière pour la communauté qui a enterré son occupant – un martyr ou un saint. La communauté chrétienne de Rome n'aurait pas vénéré une tombe de cette façon, depuis une date si précoce, si elle n'avait pas su à coup sûr qu'il s'agissait de la tombe de son Apôtre et Evêque – si ces chrétiens de Rome n'avaient pas obtenu le corps immédiatement après la crucifixion de Pierre et ne l'avaient pas enterré eux-mêmes. Ils ne l'auraient pas non plus perdue, oubliée ou négligée et il est clair qu'elle ne l'a pas fait. L'Église de Rome a tenu qu'il s'agissait là de la tombe de Saint Pierre depuis l'époque de sa mort ; les Chrétiens ont pris soin et sans aucun doute fréquenté ce site et cependant le

gardèrent secret pour les autorités romaines pendant les siècles de persécution. Quand ils construisirent le *Tropaion* entre 150 et 167, ils le façonnèrent dans la forme d'un monument funéraire païen, l'*aeducula*, qui généralement comportait une niche ou alcôve pour les urnes funéraires. Cette *aeducula*, toutefois se dressait au-dessus d'une tombe à inhumation, à une époque où seuls les Chrétiens inhumaient leurs morts.

Y a-t-il quelque autre preuve matérielle témoignant que cette tombe est celle de Pierre ? Les archéologues ont découvert un élément en particulier, un fragment qui s'est détaché du Mur Rouge, sur lequel ils trouvèrent une inscription en grec, gravé à la hâte dans le plâtre. Il paraît devoir être lu ΠΕΤΡΟΣ ΕΝΙ : *Pierre est ici*.

En mai 1952, le Pape Pie a invité le Dr Margherita Guarducci, professeur d'épigraphie grecque à l'université de Rome, à visiter les *scavi* et essayer de déchiffrer quelques-unes des plus obscures et illisibles inscriptions. Il y avait en particulier un *graffito* sur le mur d'une des tombes païennes, griffonné peut-être par un des ouvriers de Constantin qui faisait mention de Pierre. Les premiers à avoir fait des fouilles avaient été incapables de le lire complètement. Le Docteur Guarducci a bientôt reconstitué les mots : PETRUS ROGA CHRISTUS JESU PRO SANCTIS HOMINIBUS CRESTIANUS AD CORPUS TUUM SEPULTIS (*Pierre prie le Christ Jésus pour les saints Chrétiens ensevelis près de ton corps*).



Exemple d'un monogramme trouvé par Guarducci pour représenter Pierre.

En ce qui concerne le Mur des Graffitis, les chercheurs employés aux fouilles avaient commencé par être déçus de ne trouver nulle part sur lui l'inscription du nom de Pierre. Même le nom du Christ n'était gravé que sous la forme de *labara* ⁽¹⁾. Le Docteur Guarducci était contrariée par les graffitis emmêlés, se chevauchant, apparemment placés au hasard qui recouvraient la plus grande partie du mur. Finalement après des mois d'étude acharnée des inscriptions, elle le vit : un code cryptographique, avec chaque chevauchement de lettres correspondant à des liens entre des noms et des idées, et des monogrammes utilisés pour représenter les noms de Dieu, du Christ et de Marie. Et enfin le nom de Pierre, sous la forme de monogrammes associant le rho grec (P), qui ressemble à un P romain, et E. (La forme que j'ai copiée à gauche peut aussi servir comme représentation d'une clé, l'un des attributs de Pierre.)

Avec le poids conjugué de tous ces facteurs – la tombe datée de la fin du premier siècle et le monument du milieu du deuxième ; les preuves d'une vénération continue de la tombe depuis sa mise en place ; les tombes plus récentes entassées autour de la tombe centrale ; les inscriptions anciennes indiquant la présence du corps de Pierre ; à la fois la tradition et les témoignages écrits plaçant le lieu de sépulture de Pierre au Vatican ; la construction du *Tropaion* au-dessus de la tombe et finalement celle de la Basilique saint Pierre elle-même – je considère tout cela comme une quasi-certitude qu'il s'agit en fait de la tombe de l'Apôtre Pierre.

Joseph Richardson

(1) Voir illustration d'un labarum dans notre numéro 64

Linceul de Turin : La Flagellation de l'homme Jésus

Flavia Manservigi est licenciée en Archéologie et Culture du Monde Antique, avec une thèse en archéologie chrétienne et médiévale et un Doctorat de recherche en culture littéraire, philologique et historique. Elle nous a aimablement autorisés à reproduire un de ses articles paru en italien le 23 juin sur l'Indro et nous a de plus fourni les images que vous trouverez en encart. Nous l'en remercions chaleureusement. Vous trouverez l'original de cette étude sur ce site : <http://www.lindro.it/sindone-la-flagellazione-delluomo-gesu/>

L'analyse des empreintes visibles sur le Linceul de Turin a permis de reconnaître la présence de traces certainement imputables à des lésions corporelles de natures diverses, que des recherches scientifiques, accomplies avec des instruments de pointe, ont permis d'identifier comme taches de sang humain. Parmi celles-ci, on remarque particulièrement une série de petits signes allongés, placés en grande partie sur l'image dorsale, comme sur les jambes et les bras du Sujet qui a été enseveli dans cette étoffe. Les experts sont aujourd'hui d'accord pour attribuer ces traces à une terrible flagellation, infligée à l'Homme du Linceul avant que celui-ci ne soit crucifié. Les signes de crucifixion et de flagellation, ainsi que les autres blessures qui ont laissé une empreinte sur le tissu, ont contribué à donner de l'essor à l'hypothèse de l'identification de l'Homme du Linceul avec Jésus de Nazareth. Les tortures subies par l'Homme qui a été enveloppé dans ce Drap apparaissent, en effet, tout à fait assimilables à celles qui, selon les Evangiles, furent infligées à Jésus pendant Sa terrible Passion. Dans les Evangiles de Marc, Matthieu et Jean il est fait explicitement référence à la flagellation (Mc. 15, 15; Mt. 27, 26, Jean. 19, 1); chez Luc seul, une attestation directe de cette torture est absente, puisque il s'y agit en termes très généraux de "châtiment" (Lc. 23, 25). L'hypothèse d'une identification possible entre les supplices subis par l'Homme du Linceul et ceux qui furent infligés à Jésus implique la nécessité de vérifier si les signes présents sur le tissu sont compatibles avec les formes de torture utilisées dans le monde romain du premier siècle. L'historiographie estime en effet, qu'avant d'être conduit au lieu de son exécution, Jésus a été flagellé par des bourreaux romains. Cette hypothèse se concilie avec les données de fait du Linceul, puisque l'Homme du Linceul aurait subi une flagellation de type romain, pour laquelle il n'était pas prévu un nombre maximum de coups à infliger au condamné, contrairement à l'usage hébraïque, pour lequel le coupable ne pouvait pas être frappé de plus de 39 coups. Les marques de flagellation présentes sur l'empreinte du Linceul s'élèvent à bien plus de 39, et selon certains chercheurs on peut en compter plus de 120. Dans le monde romain, la flagellation a déjà été introduite pendant la domination étrusque, et est devenue très vite une pratique codifiée selon un rigide protocole législatif. Les sources font référence à une vaste gamme d'instruments utilisés pour appliquer le châtiment par la percussion des chairs. L'usage d'objets divers était déterminé par la gravité du délit commis, comme aussi par la classe sociale du prisonnier et sa nationalité : à l'époque républicaine celui qui jouissait du titre de citoyen romain ne pouvait pas subir la honte de cette torture, si ce n'est en cas de crimes extrêmement graves. Au degré le plus bas, la flagellation pouvait être appliquée dans un but de correction contre les enfants indisciplinés. Dans ce cas l'instrument utilisé était appelé « ferula », et consistait en une mince baguette ou en une bande de cuir plate, utilisées pour frapper les mains ou le dos.

Un autre instrument usuel dans le domaine du châtiment était la “virga”, un mince bâton fait d’orme ou de bouleau, qui pouvait être employé tout seul ou en botte, et qui était souvent utilisé pour punir les enfants et les esclaves désobéissants. C’est de “virgae” qu’était formée la gerbe portée par les licteurs qui marchaient devant les magistrats, comme symbole de l’autorité judiciaire et administrative exercée par eux. Les sources attestent, en outre, un ample usage, de la part des Romains, de fouets à une seule lanière flexible, ou davantage. De tous les instruments utilisés pour flageller, le plus destructeur était appelé « flagrum ». Même si les termes « flagelum » et « flagrum » peuvent être considérés comme synonymes (« flagelum » constitue, de fait, la forme diminutive de « flagrum »), le « flagrum » est toutefois considéré comme un « flagellum » plus destructif, car il se caractérise par la présence d’objets contondants placés aux extrémités des parties flexibles, capables de battre et de lacérer les chairs. Selon les experts en sindonologie, l’Homme du Linceul aurait été frappé précisément par un « flagrum », se terminant par des objets contondants qui auraient laissé sur le corps du Sujet enveloppé dans cette toile, ces nombreux signes de forme allongée. Beaucoup de chercheurs considèrent que ce “flagrum” était du type appelé “taxilarum”, qui veut dire « se terminant par des ‘taxilli’ », c’est-à-dire de petits os d’animaux, connus aussi sous le nom d’astragales. En réalité, cette théorie demande quelques précisions : tout d’abord, le terme « taxillatum » est inexact, parce qu’il n’a été créé qu’au XVI^{ème} siècle par le philologue et humaniste Giusto Lipsio pour traduire le mot grec « astragalé » (muni d’astragales, justement) : dans les sources originales, l’adjectif « taxillatum » n’est jamais présent. Par exactitude philologique, il est plus correct de parler justement de « flagrum » se terminant par des astragales, ou - pour utiliser un terme de l’écrivain romain Apulée - de « tesseratum » (*Métamorphoses*, VIII, 28). De plus, il est hautement improbable que le « flagrum » doté d’astragales ait été utilisé pour frapper l’Homme du Linceul, car il ne servait qu’à des fins rituelles, et non en milieu romain, mais bien oriental, par des prêtres de la déesse Magna Mater pendant des rites d’autoflagellation. Même s’il faut donc exclure que l’Homme du Linceul ait été frappé avec un “flagrum tesseratum », il existe cependant dans le monde romain des témoignages relatifs à l’existence de « flagra » qui paraissent compatibles avec les traces du Linceul : des sources comme le Code de Théodose, Prudence et Zosime parlent en effet d’une sorte de « flagrum » se terminant par des extrémités métalliques, appelées « plumbatae ». Un instrument par conséquent capable de provoquer des traces semblables à celles que nous observons sur le Linceul de Turin. De nombreux dictionnaires d’archéologie grecque, romaine et chrétienne attestent que des exemplaires de ce type de « flagrum » ont été retrouvés aussi bien dans la ville d’Herculanum (il s’agirait donc de témoignages sûrement attribuables au I^{er} siècle ap. J.-C.), que dans les catacombes de Rome. Bien qu’il n’existe pas d’informations relatives à l’emplacement des “flagra” d’Herculanum, il en va autrement pour les “flagra” des catacombes, dont quatre exemplaires sont aujourd’hui conservés aux Musées du Vatican, où ils sont catalogués comme fouets de bronze romains (inv. 60564-60567). Deux d’entre eux sont formés de petites chaînes se terminant par des poids de forme globulaire ; les deux autres se terminent au contraire par de petits poids de forme triangulaire. L’existence démontrée de ces objets pourrait sembler ôter tout doute sur la possibilité que l’Homme du Linceul ait été frappé avec des instruments utilisés dans le

milieu romain de l'époque où a vécu Jésus. Malheureusement, cependant, la question semble, même dans ce cas, ne pas pouvoir être dite conclue.

Flavia Manservigi

Nous n'avons malheureusement pas la place de publier tout l'article de la Dottoressa Flavia Manservigi mais vous trouverez dans le prochain numéro une objection qui a pu être faite à sa thèse et la réponse à cette objection.

En encart vous trouverez des images des « flagra » des catacombes présents au Musée du Vatican et une « comparaison » qui semble bien probante entre une trace sur le Linceul et la forme d'un de ces instruments de torture.

Un problème philologique qui touche à la théologie

Le Professeur Luciani nous met ici en garde de certaines traductions modernes. Comme il le dit « Le texte de la nouvelle traduction n'est pas hérétique, mais peut conduire à l'hérésie : il y avait des chrétiens qui, sous prétexte qu'ils étaient "enfants de Dieu" pensaient que tout leur était permis, car "enfants de Dieu" ils ne peuvent plus pécher, quoi qu'ils fassent. »

Le texte des Evangiles que nous lisons aujourd'hui est-il toujours le texte primitif ? Les manuscrits présentent souvent des variantes, entre lesquelles il est parfois malaisé de choisir. La critique textuelle dégage certaines règles, par exemple celle de la « lectio difficilior ». Quand les manuscrits concordent, on conclut, comme il est naturel, qu'ils livrent le texte primitif. Mais cette règle ne comporte-elle pas d'exceptions ? Il y en a, et Jérôme Carcopino l'a démontré pour la littérature profane. Ne serait-ce pas le cas pour le Prologue de St Jean, 1, 12- 13 ? Un helléniste, René Robert, a consacré à cette question le premier chapitre de son livre « quelques croix de l'exégèse néotestamentaire (Téqui, 1993). Le texte adopté par la plupart des éditeurs, sur la foi de l'accord des manuscrits, nous dit : 12 : « Mais ceux qui le reçurent/ à tous il donna le pouvoir de devenir enfants de Dieu/ à ceux qui croient en son nom/ 13, qui non du sang ni du vouloir de chair, ni non plus de vouloir d'homme, mais de Dieu furent engendrés. »

Or, dit Robert, nous avons la certitude motivée que la relative qui, d'après le texte reçu, attribue une naissance divine aux chrétiens, fut lue aussi au singulier et s'appliqua au Christ : des textes de Justin, et d'Irénée, pour le second siècle, d'Hippolyte pour le début du troisième, sans parler du « Codex Veronensis » et du « Liber Comicus » ne laissent aucun doute à ce sujet : l'accord des manuscrits ne saurait donc être considéré comme primitif. » Il faudrait donc lire, non pas « hoi ouk ...allà ek theoû égennèthèsan » mais : « hos ouk...allà ek theoû égennèthè » (= lui qui ne fut pas engendré ...mais de Dieu ») – cela bien que la première lecture soit en harmonie avec 1, Jo 3, 1-2. Et c'est cette harmonie, plus que l'accord des manuscrits, qui a poussé le Père Lagrange, après bien des hésitations, à opter pour le texte reçu. Certes, il voit la difficulté : « Quel est le rapport entre « devenir » enfants de Dieu, et « être nés de Dieu » ? Comment devenir ce que l'on est ? Le P. Lagrange la résolvait en expliquant que, la naissance étant antérieure à la

transformation, elle peut être conçue comme passée : ils furent engendrés pour devenir ce qu'ils sont. Il avoue cependant que cette construction n'est pas très naturelle. Admettons-la quand même. Il n'en reste pas moins une singularité : « On s'étonne que Jean donne une description si détaillée d'une naissance ordinaire pour dire que ce ne sont point celles d'une naissance spirituelle et métaphorique. On comprendrait au contraire cette insistance s'il fallait opposer une naissance physique surnaturelle à une naissance ordinaire. »

« La troisième difficulté - nous citons toujours René Robert - naît d'une disparité grammaticale. Le Père Lagrange n'a pas noté qu'en 1 Jo, 5-18, l'expression « né de Dieu » se dit deux fois, la première appliquée aux chrétiens, la seconde au Christ, dans les mêmes termes, mais pas au même temps, et cette différence est instructive. Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pêche plus, mais l'engendré de Dieu le garde, et le Mauvais n'a pas pris sur lui (TOB NT, p.760) « Ho gégenomenos ek théoû » fait place, lorsqu'il s'agit du Christ, à « Ho gennètheis ek toû théoû » : le parfait est abandonné pour l'aoriste. (Rappelons ici que l'aoriste marque en grec un moment du temps, tandis que le parfait marque un état, considéré comme acquis, dépendant d'une action antérieure ; et cette distinction est bien observée chez Jean, dans les Epîtres aussi bien que dans l'Évangile). L'aoriste « égennèthèsan » est inadapté, s'agissant des croyants qui sont actuellement dans l'état de « fils de Dieu ». Il s'impose, au contraire s'il s'applique au Fils de Dieu ; il faut donc mettre la relative du v. 13 au singulier.

Enfin, (nous citons encore Robert), « une autre anomalie apparaît. Le Père Lagrange, qui décidément a beaucoup travaillé contre lui-même dans la critique de ce texte, s'étonne du silence de Jean sur les conditions de l'Incarnation dans une hymne qui la magnifie : « Dans ce prologue si chargé d'idées, comment se fait-il que Jean développe si longuement la qualité des enfants de Dieu sans dire un mot de cette naissance temporelle du Christ qui en est le prototype ?

Nous cesserons de nous en étonner en rétablissant le texte primitif : « mais à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, lui qui n'est pas né du sang, ni d'un vouloir de chair, ni d'un vouloir d'homme, mais de Dieu ». Et le verset 14 suit alors dans un enchaînement naturel : « Et le Verbe s'est fait chair ». Le texte primitif est bien christologique : il affirme la naissance virginale de Jésus. Marie n'est point nommée, mais elle est là.

Antoine Luciani

Assemblée générale du samedi 3 octobre

Monsieur Pichon, notre Président, étant tombé malade, nous voudrions insister pour vous demander de faire un effort pour venir soutenir notre association à cette Assemblée Générale.

Comme nous vous en avons avertis dans le dernier numéro des Nouvelles, elle se tiendra le samedi 3 octobre dans la crypte du Rosaire de l'église Saint Sulpice de Paris, comme les années précédentes (l'entrée est au 4 rue Palatine, Paris 6^e). Elle commencera par une messe célébrée à 9h par M. l'abbé François-Xavier de Guibert, s'il peut se libérer, sinon dans l'église Saint Sulpice elle-même à la chapelle de la Sainte

Vierge. Puis aura lieu l'assemblée générale à proprement parler (rapport moral du président, rapport financier, élection ou réélection des administrateurs, questions diverses). Ensuite, Madame Ceruti nous proposera une conférence, illustrée de projections, sur la Franc-Maçonnerie et en particulier sur ses rapports avec la foi chrétienne.

Nous pourrons ensuite, pour ceux qui le souhaitent, pique-niquer ensemble (sandwich tiré du sac ou acheté dans le quartier) dans une salle située pratiquement en face de l'entrée de la crypte du Rosaire, comme les autres années et qui nous est aimablement prêtée par le Mouvement « Pour l'Unité ». N'oubliez donc pas d'apporter quelque chose à manger.

Au cas où vous ne pourriez vraiment pas être présents, nous vous recommandons de nous envoyer le plus vite possible votre pouvoir, permettant à un membre de notre association présent à cette occasion de vous représenter et de voter en votre nom. Prière de remplir le papillon que vous trouvez avec ce bulletin et de l'envoyer à l'adresse : Association Jean Carmignac (chez les Editions F.-X. de Guibert) 10 rue Mercœur, 75011, Paris.

Nous vous demandons enfin - est-il nécessaire de le préciser ? - de prier pour la santé de Monsieur Pichon et vous en remercions.

Merci pour les cotisations 2015 et merci à celles qui vont suivre... Nous en avons besoin. Nous arrivons à maintenir la **cotisation** à la somme modique de 15 euros (7 euros en cas de nécessité) en vous rappelant que **sans elle, ni le bulletin ni le site ne peuvent exister**, ni, bien sûr, aucun développement de la diffusion ou du site. Nous remercions vivement tous les généreux donateurs qui nous versent un montant supérieur à 15 euros et rappelons que nous envoyons à tous ceux qui nous en font la demande (jointe au versement) une attestation de leur don qui ouvre droit à bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du don versé (dans la limite de 20% du revenu imposable). Envoyez votre chèque rédigé au nom de "Association Jean Carmignac", à l'adresse de notre siège social :

Association Jean Carmignac (chez les Editions F.-X. de Guibert), 10 rue Mercœur, 75011 Paris.
(Notez bien cette adresse qui est à la fois notre adresse postale et celle de notre siège social.)

Voici les indications nécessaires pour les adhérents qui désirent utiliser nos IBAN et BIC pour leur cotisation ou leurs dons :

N° de compte : 44 655 98B – Domiciliation : La Banque Postale, Centre Financier : La Source.

IBAN (Identifiant international de compte) : FR73 2004 1010 1244 6559 8B03 396.

BIC (Identifiant international de la banque) : PSSTFRPPSCE.

associationjeancarmignac@hotmail.com

www.abbe-carmignac.org